



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	27 juin 2016	Séance du : 12 Juillet 2016
	Votes : 38	L'An Deux Mille Seize, et le douze juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BRIGNAC, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 38	
Absents : 7	Contre : 0	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé).

Absents représentés :

Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)
 M. Denis MALLET (Cabrières) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras)
 M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet)
 Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault)
 M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault)
 Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault)
 M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)
 M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme GREGOIRE Arielle (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Service jeunesse – ALAE – Modification du règlement intérieur.

Monsieur VALERO informe les membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de l'utilisation du portail famille mis en place depuis 2015, tout paiement des factures s'opère obligatoirement par prélèvement automatique. Après plusieurs mois de fonctionnement de ce nouveau dispositif, plusieurs incidents bancaires (rejets de prélèvements) ont été constatés rendant difficiles l'encaissement des inscriptions.

En conséquence, il est proposé de modifier l'**article 4** du règlement intérieur comme suit :

« L'accès au portail famille sera suspendu jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les familles dont les prélèvements automatiques seront rejetés trois fois ».

Par ailleurs, il est proposé aux membres du conseil de modifier l'**article 3** du règlement intérieur relatif aux tarifs afin de fixer un prix unique de repas à 4,20 euros pour les enfants placés en famille d'accueil relevant d'une aide financière du Conseil Départemental.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les modifications du règlement intérieur des ALAE, telles que présentées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160719-2016-07-12-28-DE
Date de télétransmission : 19/07/2016
Date de réception préfecture : 19/07/2016